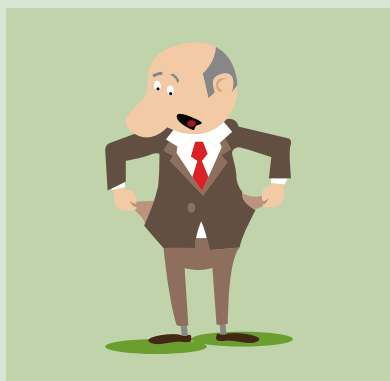


À L'INTÉRIEUR

- 2 COUP D'ŒIL SUR L'ÉCONOMIE**
- 3 TENDANCES ÉCONOMIQUES, POST-TRUMP AMÉRICAINES**
- 4 LA VÉRITÉ SUR LES CRISES FINANCIÈRES**



- 5 L'ÉQUITÉ FISCALE : BONNE POUR LES PROVINCES DÉCODER LES OBLIGATIONS À IMPACT SOCIAL (OIS)**
- 6 LES MODÈLES DE REVENUS DE BASE SONT MAL CONÇUS**
- 7 DES HAUSSES SALARIALES POUR LES TRAVAILLEURS, PAS POUR LES PDG**
- 8 OXFAM LANCE UN APPEL « À ÉGALITÉ ! »**

Unis pour de bons emplois : les membres vont de l'avant avec la politique du SCFP sur les négociations

Devant les pressions constantes exercées par les employeurs qui veulent des concessions et des conventions collectives à disparité de traitement, le Conseil exécutif national du SCFP offre aux sections locales les ressources nécessaires pour résister à la croissance des emplois précaires en mettant à jour sa politique sur les négociations.

Plus d'un tiers des travailleurs canadiens occupent des emplois occasionnels, temporaires ou à temps partiel, ou doivent composer avec des horaires irréguliers, de faibles salaires, avec peu ou pas d'avantages sociaux. Les femmes, les personnes à faible revenu, les jeunes et les personnes racisées sont plus susceptibles d'occuper des emplois précaires. Le travail précaire a considérablement augmenté dans le secteur public. En effet, le nombre de travailleurs du secteur public qui occupent des emplois occasionnels a grimpé d'environ 50 %. On estime qu'un quart des membres du SCFP occupent des emplois précaires.

Les employeurs exigent de plus en plus de concessions aux chapitres de la sécurité d'emploi, des salaires, des avantages sociaux et des régimes de retraite. Les restructurations et la

privatisation augmentent la pression vers le bas. Certains gouvernements affirment qu'ils font face à des crises et à des incertitudes financières. Pourtant, ils font très peu d'efforts pour éliminer les échappatoires fiscales ou renverser les baisses d'impôts accordées.

« Nous devons résister aux concessions, aux clauses de conventions à disparité de traitement et au travail précaire. Si une clause de convention collective ne convient pas à nos membres actuels, elle ne conviendra pas non plus à la prochaine génération de travailleurs », a déclaré le président national du SCFP, Mark Hancock.

La politique révisée du SCFP insiste sur l'engagement et la mobilisation des membres et renforce la solidarité entre les sections locales ainsi que les négociations coordonnées.

« Ensemble, comme membres, employés et dirigeants à toutes les instances du syndicat, nous enverrons un message clair et fort à nos employeurs. Unis, nous pouvons nous opposer aux concessions et défendre notre droit à la libre négociation collective », a ajouté le secrétaire-trésorier national du SCFP, Charles Fleury.



COUP D'ŒIL SUR L'ÉCONOMIE

Royaume-Uni : les PPP rachetés, renfloués ou en faillite

Le pays qui a vu naître les PPP fait l'objet d'un nouveau rapport sur les échecs de ces projets de privatisation. Une étude de la European Services Strategy Unit (ESSU) nomme 74 projets en initiative de financement privé (Private Finance Initiative ou PFI) que des organismes publics ont dû racheter, renflouer ou fermer – ou qui ont connu d'autres problèmes importants.

Le coût pour le public jusqu'à maintenant : près de 12,5 milliards de dollars. Et c'est sans compter la négociation des contrats en PFI et le financement privé dont les coûts sont très élevés. En tenant compte de ces données, le prix gonfle à près de 46 milliards de dollars.

La majorité des faillites ont eu lieu dans les secteurs de la santé, du transport, du logement, des services de TI ou de l'éducation et la plupart des projets avaient vu le jour en Angleterre.

Le rapport du chercheur de l'ESSU Dexter Whitfield montre les nombreuses failles fondamentales des projets de privatisation en PFI ou PPP. Il recommande notamment de mettre fin à tout le programme de PFI et d'augmenter plutôt les investissements publics directs dans l'infrastructure.

Le coût public de l'ensemble du programme de PFI du Royaume-Uni est estimé à près de 490 milliards de dollars.

La privatisation nuit à l'économie

La privatisation et la vente d'actifs publics sont néfastes pour l'économie parce qu'elles mènent à des monopoles privés qui nuisent à la productivité et font grimper les prix. C'est ce que croit maintenant l'organisme de protection des consommateurs et de la concurrence australien, après avoir défendu avec ardeur la privatisation pendant des décennies.

Rod Sims, président de la Commission australienne de la concurrence et des consommateurs, a déclaré lors d'un forum économique qu'il avait fait la promotion de la privatisation pendant 30 ans. Mais il affirme aujourd'hui « qu'elle nuit sévèrement à notre économie ». Selon lui, les gouvernements ont recours à la privatisation pour créer des revenus à court terme, ce qui entraîne un ralentissement de la productivité puisque les monopoles privés qui en résultent font considérablement augmenter les prix pour les consommateurs et les entreprises.

Les décideurs canadiens devraient faire particulièrement attention. Certains gouvernements d'ici empruntent la même voie que l'Australie. La privatisation a fait grimper les prix de l'électricité en Ontario. Les hausses de prix et de frais d'utilisation pourraient augmenter ailleurs si la banque fédérale d'infrastructure devient une « banque de la privatisation ».

La santé financière des caisses de retraite s'améliore

L'augmentation des cours des actions et des rendements des obligations restaurent la santé des caisses de retraite. Les régimes de retraite à prestations déterminées canadiens ont donné un retour moyen sur investissement de 6,8 % en 2016. L'enquête trimestrielle d'Aon Hewitt a conclu que le ratio de solvabilité médian des régimes de retraite à prestations déterminées au Canada avait atteint 95 % au 1^{er} janvier 2017, en hausse de 8,8 % par rapport à l'année précédente. Bien que ce soient les cours des actions qui aient fait grimper le plus les rendements, la hausse des taux d'intérêt et des rendements des obligations ont été responsables de la plus grande partie de l'amélioration de la solvabilité.

Ces meilleurs retours et conditions financières devraient contribuer à réduire la pression exercée par les employeurs en faveur de concessions dans les régimes de retraite à prestations déterminées, voire même l'élimination de ces régimes. La nouvelle base de données du SCFP sur les régimes de retraite montre que près de 92 % des membres du SCFP cotisent à une forme ou une autre de régime de retraite enregistré au travail et que les deux tiers sont membres de sections locales qui leur donnent accès à des régimes de retraite à prestations déterminées sûrs.

L'Économie au travail est publiée sur une base trimestrielle par le Syndicat canadien de la fonction publique pour offrir aux travailleurs et à leurs représentants de l'information accessible, des analyses éloquentes des tendances économiques et des outils pour faciliter les négociations.

Découvrez les éditions de *L'Économie au travail* en ligne à scfp.ca/economieautravail. Accédez aussi à d'autres liens utiles.

Pour s'abonner par courriel ou par courrier à *L'Économie au travail*, allez à scfp.ca/abonnement.

À moins d'indications contraires, tout le contenu a été rédigé par Toby Sanger. Karin Jordan et Karl Bélanger sont les rédacteurs en chef. La relecture a été effectuée par Manon Lajoie. La mise en page a été réalisée par Sarah Walker. Veuillez communiquer par courriel (tsanger@cupe.ca) pour toute correction, question, suggestion ou contribution.



SCFP / Syndicat canadien de la fonction publique



ORIENTATIONS ÉCONOMIQUES

Les plus récentes tendances

Avec Donald Trump à la présidence des États-Unis, notre avenir économique est plus incertain et l'insécurité générale augmente. Il est difficile de prédire où mèneront les politiques de droite de Donald Trump et quels en seront les effets pour le Canada. Mais voici quelques orientations économiques probables.

Croissance économique

Les immenses baisses d'impôts et les dépenses en infrastructure prévues par Trump apporteront une croissance économique à court terme, mais créeront d'autres problèmes plus tard. L'économie du Canada pourrait profiter des exportations, mais pourrait aussi souffrir des tarifs et de barrières commerciales. Notre économie devrait croître de 2 % en 2017 et de 2,1 % en 2018, et la croissance à plus long terme devrait se situer entre 1,4 % et 1,8 %.

Emplois

Trump a promis de créer des millions d'emplois pour les Américains. Le taux de chômage aux États-Unis a baissé à 4,7 % et devrait chuter jusqu'à 4,2 %. Au Canada, la croissance des emplois a été lente l'an dernier à cause du déclin dans le secteur des ressources et des programmes d'austérité imposés par les gouvernements. Elle devrait reprendre et faire baisser le taux de chômage à 6,8 % en 2017 et à 6,7 % en 2018, à moins que les secteurs de l'automobile et d'autres centrés sur les exportations ne soient frappés par les mesures commerciales de Trump.

Salaires

Malgré des taux de chômage à la baisse, les salaires des travailleurs canadiens et américains n'ont pas beaucoup augmenté. Dans les principales conventions collectives réglées au Canada, ces hausses ont été en moyenne de seulement 1,3 % en 2016, un peu au-dessous de l'augmentation de l'inflation des prix à la consommation. Les gains horaires moyens ont augmenté de seulement 1,1 %.

Le plan de stimulation de Trump pourrait enfin donner lieu à de réelles hausses salariales, mais celles-ci seront contrecarrées par ses politiques antisyndicales et pro-privatisation. Au Canada, les salaires de base des membres du SFCP devraient augmenter en moyenne d'à peine 1,5 % cette année, un reflet de la faible croissance économique ainsi que des gels salariaux et des programmes d'austérité du secteur public dans certaines provinces.

Inflation

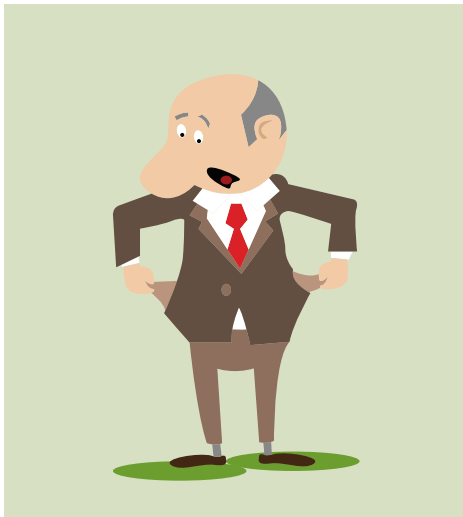
L'inflation devrait augmenter l'an prochain, en partie à cause de la stimulation des États-Unis et de la remontée des prix du pétrole. Après avoir augmenté de seulement 1,1 % en 2015 et de 1,4 % en 2016, l'inflation des prix à la consommation devrait se situer en moyenne à environ 2 % en 2017 et après.

Taux d'intérêt

Une croissance économique plus forte aux États-Unis et une hausse prévue de l'inflation font enfin grimper les taux d'intérêt, en particulier ceux à long terme, après des planchers record l'an dernier. Les taux canadiens à court terme, incluant le taux cible de la Banque du Canada et les taux préférentiels d'affaires canadiens, n'augmenteront sans doute pas avant 2018. En moyenne, les prévisionnistes s'attendent à ce que les taux à plus long terme augmentent d'environ 50 points de base (ou un demi de 1 %) au cours des deux prochaines années. Cela fera monter le coût des paiements hypothécaires et pourrait contribuer à faire baisser les prix des maisons. Le cas échéant, nous pouvons nous attendre à ce que la Banque du Canada soit très prudente en ce qui a trait à la hausse des taux d'intérêt.



Les fausses crises fiscales nuisent au secteur public



C'est à cause du déficit. Cette excuse devient lamentablement prévisible. Un nouveau (ou ancien) gouvernement découvre tout à coup un déficit plus important que prévu, soutient qu'il est face à une crise financière et utilise ce prétexte pour imposer des gels ou des réductions de salaires, exiger des concessions et des conventions à disparité de traitement, mettre à pied des travailleurs, réduire les services publics et privatiser.

Nous avons vu la pièce se jouer maintes fois au pays, avec des conséquences dévastatrices.

Les gels de salaires, les mises à pied et les compressions dans les dépenses publiques ne font pas que nuire aux travailleurs et aux personnes qui comptent sur les services publics – ils ralentissent l'économie et la croissance des revenus, ce qui fait baisser les rentrées d'argent des gouvernements. Les modèles économiques montrent que les compressions dans les dépenses publiques sont pires pour l'économie et les emplois que les hausses d'impôt.

Presque chaque fois que les gouvernements affirment qu'ils vivent une crise financière, il ne s'agit pas d'un problème de dépenses mais bien de revenus.

Avec le temps, ces gouvernements pourraient équilibrer leurs budgets en favorisant la croissance de l'économie et en inversant les baisses d'impôt de manière à ce que les revenus reviennent à la même proportion de l'économie qu'avant les compressions. On peut augmenter les revenus par quelques mesures fiscales équitables, dont l'élimination d'échappatoires fiscales et la hausse des impôts des personnes ayant les revenus les plus élevés.

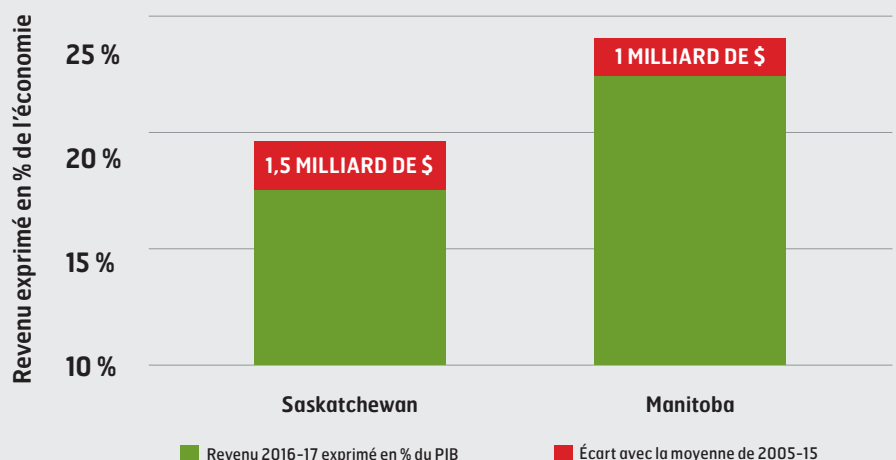
Par exemple :

- En Saskatchewan, le premier ministre Brad Wall menace d'imposer

des compressions et des reculs salariaux importants pour éliminer le déficit de la province, estimé à un milliard de dollars. Mais s'il se contentait de restaurer les revenus de la Saskatchewan à la proportion de l'économie qu'ils ont occupée en moyenne au cours de la dernière décennie, la province pourrait compter sur 1,5 milliard de dollars supplémentaire, plus qu'assez pour éliminer le déficit.

- Le nouveau premier ministre conservateur du Manitoba, Brian Pallister, soutient que les dépenses de la province sont intenables, avec un déficit d'un milliard de dollars cette année. Il a déjà imposé d'immenses compressions, mis à pied des centaines de travailleurs du secteur public et menacé de rouvrir les conventions collectives et de réduire les salaires. Mais si les revenus du Manitoba revenaient à la part de 24,1 % de l'économie qu'ils ont occupée en moyenne au cours des dix dernières années, la province profiterait de revenus additionnels d'un milliard de dollars, là encore assez pour équilibrer le budget.

La Sask. et le Man. pourraient éliminer leur déficit en ramenant leur revenu à la moyenne récente

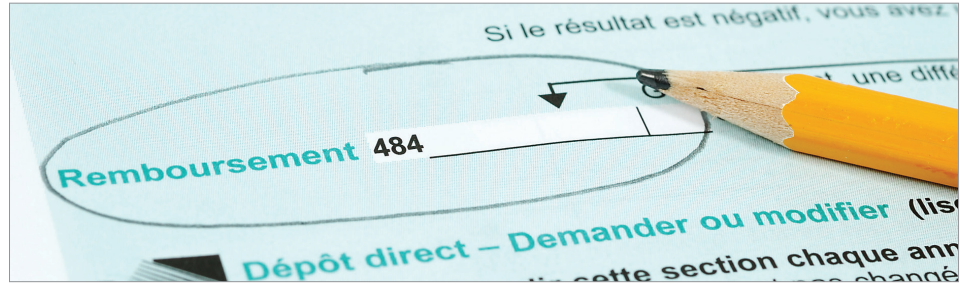


L'équité fiscale, la clé pour de meilleures finances publiques

Les gouvernements ont plusieurs moyens à leur disposition pour accroître à la fois l'équité fiscale et les revenus de l'État. Le gouvernement fédéral a promis de réduire les échappatoires fiscales et les dépenses fiscales régressives, ce qui pourrait fournir des revenus additionnels importants aux gouvernements fédéral et provinciaux.

Par exemple :

- En éliminant la déduction pour option d'achat d'actions, qui permet aux chefs d'entreprises de payer la moitié moins d'impôts que les travailleurs, le gouvernement fédéral aurait accès à 700 millions de dollars de plus chaque année et les gouvernements provinciaux à environ 400 millions de dollars de plus par année.



- En imposant les revenus des gains de capital et des placements au même taux que les autres revenus, le gouvernement fédéral récupérerait au moins 10 milliards de dollars de plus par année, et les provinces toucheraient au moins 5 milliards de dollars de plus par année.

- En ramenant l'impôt fédéral des entreprises au taux de 21 % qu'il était en 2006, le gouvernement fédéral

retrouverait 10 milliards de dollars.

- En utilisant le même régime fiscal et en imposant les entreprises de commerce en ligne étrangères, comme Uber, AirBnB, Netflix, Facebook, Amazon et Google, pour les affaires qu'elles font au Canada, le gouvernement pourrait récupérer autour d'un milliard de dollars, tout en préservant des emplois au Canada.

Décoder les obligations à impact social

Les obligations à impact social (OIS) sont une forme de privatisation relativement nouvelle qui permet aux investisseurs privés de tirer profit des services sociaux grâce à « l'investissement d'impact ». Les sociétés de placement investissent de l'argent dans les programmes sociaux. Si des résultats spécifiques sont atteints, le gouvernement rembourse l'investisseur – avec profit. Les OIS sont des partenariats public-privé (PPP) pour les programmes sociaux.

En vertu de ce modèle, le financement, la planification et l'évaluation des programmes sociaux sont impartis à des experts-conseils et à des entreprises. Des experts-conseils multiples, qui touchent des honoraires substantiels, négocient les contrats d'OIS, gèrent les projets et évaluent les résultats.

Les OIS ont été utilisés dans des programmes pour les personnes itinérantes et la réhabilitation d'anciens prisonniers, ainsi que pour les services d'éducation et de garde à la petite enfance.

Inventés au Royaume-Uni, les OIS existent maintenant aux États-Unis, en Australie et au Canada. Il y a des

OIS en Saskatchewan et au fédéral, et l'Ontario envisage la création de deux projets. L'Agence de la santé publique du Canada vient de lancer une OIS visant à réduire l'hypertension artérielle chez les aînés qui sera offerte par le biais de la Fondation des maladies du cœur. Les investisseurs, y compris la Banque Royale du Canada, auront droit à un rendement annuel pouvant atteindre 8,8 %.

Les OIS sont problématiques pour les travailleurs, les clients et le public. Elles permettent aux investisseurs et aux experts-conseils de profiter de programmes sociaux financés par le secteur public. La motivation du profit dénature les programmes et exerce une pression sur les travailleurs pour

qu'ils atteignent des résultats précis sans égard à la qualité. Les personnes les plus difficiles à servir pourraient être exclues des services afin que les cibles qui assurent des dividendes aux investisseurs puissent être atteintes. Et, comme pour les PPP, il est peu probable que les OIS transfèrent beaucoup de risques au secteur privé.

En bout de ligne, c'est le secteur public qui est le mieux placé pour évaluer et mettre en place des projets pilotes innovateurs qui améliorent les services pour tous. C'est la manière la plus efficace et la plus démocratique d'offrir des services sociaux.

■ Sarah Ryan



Le revenu de base ne garantit pas l'élimination de la pauvreté



Un certain nombre de gouvernements provinciaux songent à mettre en place des programmes de revenu de base (RB) pour remplacer les programmes d'aide sociale et autres programmes de soutien du revenu. Le Québec, l'Île-du-Prince-Édouard et les maires de plusieurs villes se sont montrés intéressés. Mais c'est l'Ontario qui est le plus avancé dans ce dossier. La province est en train de concevoir un projet pilote qui devrait se concrétiser cette année. Toutefois, le projet pilote, ainsi que les modèles de RB actuels, comportent de graves lacunes.

Le but du projet pilote est de « voir si un revenu de base serait une manière plus efficace de fournir un soutien du revenu, de renforcer la participation active à la main-d'œuvre et de réaliser des économies dans d'autres domaines, comme les soutiens à la santé et au logement ». On veut améliorer modestement les transferts d'argent aux bénéficiaires de l'aide sociale, réduire les coûts administratifs et, en fin de compte, réduire les dépenses consacrées aux services publics.

Il faut bien sûr de toute urgence

améliorer les revenus des bénéficiaires de l'aide sociale. En 1995, le gouvernement ontarien a sabré les taux de l'aide sociale de 21,6 %. Depuis, les hausses accordées n'ont pas suivi l'inflation. Il faudrait une hausse immédiate de 58 % pour restaurer le pouvoir d'achat à ses niveaux d'avant 1995. Beaucoup se demandent pourquoi l'Ontario entreprend un projet pilote de cinq ans au lieu d'améliorer les conditions de vie des bénéficiaires de l'aide sociale, notamment en augmentant les prestations qui sont à des taux ridiculement faibles. Le projet pilote sur le revenu de base peut sembler progressiste, mais, dans les faits, il détourne des ressources qui pourraient servir à des changements substantiels, en plus d'en retarder la réalisation.

Si la forme de revenu de base prévue en Ontario est mise en œuvre en tant que programme complet, les mots « prestation efficace » voudront sans doute dire réduction des services et pertes d'emploi pour les travailleuses et travailleurs de l'aide sociale. Pour certains, il s'agit de convertir des services publics en simples transferts d'argent, en supposant que les gens

pourront se procurer les services dont ils ont besoin sur le marché. Pour ces raisons et d'autres, le SCFP-Ontario est contre ce programme.

Quand on parle de « renforcer la participation à la main-d'œuvre », on veut dire qu'on s'attend à ce que les bénéficiaires de l'aide sociale se trouvent un emploi. Le problème? Il n'y a pas assez de travail pour tout le monde, car il y a eu diminution de la qualité des emplois. Pousser plus de gens dans le marché du travail sans créer plus d'emplois ne servira qu'à faire baisser les salaires.

Sans amélioration des normes de l'emploi et du travail, la tendance à la précarité de l'emploi s'accroîtra en même temps que la concurrence pour les rares emplois accroîtra le pouvoir de négociation des employeurs.

Il est important d'augmenter les taux de prestations d'aide sociale, mais cela ne suffit pas. Sans stratégie de plein emploi, sans de meilleures normes d'emploi et de solides services publics, la hausse des revenus de base ne pourra pas éliminer la pauvreté. Le marché privé ne nous donne pas tout ce dont nous avons besoin et il ne le fait certainement pas à un prix abordable pour tous. Pour mettre fin à la précarité et à la pauvreté, il faut d'abord des services publics solides qui soutiennent les personnes à faible revenu.

■ Dan Crow

Les cadres se remplissent les poches pendant que les travailleurs piétinent



Il est grand temps que les travailleurs canadiens obtiennent des hausses salariales acceptables. Les salaires grimpent lentement, à un rythme beaucoup plus faible que ceux des PDG, y compris ceux du secteur public.

Les salaires de base prévus dans les grandes conventions collectives réglées en 2016 n'ont augmenté en moyenne que de 1,3 %, ce qui est bien au-dessous des taux d'inflation prévus pour la durée de ces conventions. Comme le montre le tableau, à l'exception de l'Î.-P.-É., les augmentations moyennes négociées en 2016 seront inférieures à la hausse prévue de l'indice des prix à la consommation des deux prochaines années.

Les gains hebdomadaires moyens

et les gains horaires moyens pour tous les travailleurs, syndiqués ou non, n'ont augmenté que de 0,4 % et 1,1 % en 2016, la hausse la plus faible depuis des décennies. Entre-temps, la rémunération annuelle moyenne versée aux 100 PDG les mieux payés au pays a atteint 9,5 millions de dollars pour chacun en 2015, en hausse de 6,8 % par rapport à la moyenne de l'année précédente. Une bonne partie de la rémunération des PDG se fait en action, ou en options d'achat d'actions. Les options d'achat d'actions et toute augmentation de la valeur des actions sont imposées à la moitié du taux que doivent payer les travailleurs ordinaires sur leur revenu d'emploi.

Dans le secteur public, les échelles salariales sont plus équitables que dans le secteur privé, mais la rémunération de nombreux cadres grimpe aussi de façon troublante, pendant que le salaire de la plupart des travailleurs tire de l'arrière.

Par exemple, entre 2008 et 2016, la rémunération des hauts fonctionnaires de la Colombie-Britannique a augmenté de 25 %, jusqu'à 366 000 \$, deux fois la hausse du salaire de base moyenne de 12,6 % touchée par les travailleurs du secteur public pendant la même période.

Les salaires des hauts fonctionnaires de l'Ontario ont augmenté de 33 %, jusqu'à 427 326 \$, entre 2008 et 2015, plus de deux fois la hausse salariale moyenne reçue par les travailleurs du secteur public de la province pendant cette période. Entre-temps, la rémunération du PDG d'Ontario Power Generation et de celui de Hydro One, nouvellement privatisée, pourraient bientôt atteindre 4 millions de dollars chacun.

Nous devons mettre un terme aux salaires galopants des PDG et plutôt offrir aux travailleurs des hausses de salaires acceptables.

HAUSSES DES SALAIRES ET DES PRIX

	Moyenne canadienne	Féd.	CB	AB	SK	MB	ON	QC	NB	NE	IPE	TN
Hausse moyenne du salaire de base dans les conventions collectives en 2016	1,3%	1,3%	1,3%	1,2%	1,0%	1,7%	1,5%	1,1%	1,8%	1,7%	2,6%	1,9%
Inflation de l'IPC en 2016	1,4%	1,4%	1,8%	1,1%	1,1%	1,3%	1,8%	0,7%	2,2%	1,2%	1,2%	2,7%
Inflation moyenne prévue en 2017*	2,2%	2,2%	2,0%	1,9%	2,1%	2,2%	2,3%	1,8%	2,4%	2,1%	2,1%	2,9%
Inflation moyenne prévue en 2018*	2,0%	2,0%	1,8%	2,1%	2,2%	2,1%	2,0%	1,9%	1,9%	2,0%	2,0%	1,9%

* Selon les dernières prévisions de la Banque TD et des banques RBC et BMO au 8 nov. 2016, et les règlements salariaux de Travail Canada <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/donnees-conventions-collectives/salaires.html>

À égalité : Oxfam exige une économie qui profite aux femmes et aux 99 %



Oxfam Canada

L'augmentation des inégalités de revenu fait régulièrement les manchettes. On sait par exemple que les 100 PDG les mieux payés au Canada gagnent 193 fois plus que le travailleur moyen. Pourtant, on accorde moins d'attention aux inégalités encore plus flagrantes en matière de richesse et à leurs effets selon le genre.

Oxfam a écrit dernièrement que huit multimilliardaires—tous des hommes—possèdent maintenant la même richesse que la moitié la plus pauvre du monde. Le 1 % le plus riche de la population du monde possède autant que l'autre 99 % de l'humanité. Les deux multimilliardaires les plus riches du Canada, David Thompson et Galen Weston, possèdent autant de richesse que les 30 % les plus pauvres du pays. Les deux hommes ont hérité de leur fortune.

Il est important de s'attarder à la richesse, car elle est un reflet du pouvoir et de la sécurité économique. Elle assure l'autodétermination et le contrôle, ainsi que la capacité à gagner un revenu et à influencer le pouvoir politique. Dans le monde, les

femmes possèdent beaucoup moins de richesse que les hommes et donc, moins de pouvoir. Même si le rapport n'applique pas cette grille, il est crucial de souligner que les femmes racisées, autochtones et autrement marginalisées souffrent d'écart de richesse et de pouvoir encore plus importants.

Au Canada, les hommes sont plus susceptibles d'exploiter et de travailler pour des entreprises privées, tandis que les femmes forment 63 % de la main-d'œuvre du secteur public. Les femmes sont beaucoup plus susceptibles de travailler dans « l'économie des soins », dont les soins de santé, la garde des enfants, les soins de longue durée, les services sociaux, les services à la personne et les services communautaires – souvent dans des emplois à temps partiel et précaires. Elles fournissent aussi des soins non rémunérés aux membres de leurs familles, de leurs ménages et de leurs collectivités.

Le pouvoir des entreprises augmente avec la concentration de la richesse. Une poignée de mégasociétés extrêmement rentables contrôlent de plus en plus leurs

marchés et peuvent acheter la concurrence et influencer les gouvernements, notamment en faveur de la privatisation des services. Les politiques fiscales ont permis aux riches de s'enrichir, une tendance qui a profité en immense majorité aux hommes, pendant que dans le secteur public, les mesures d'austérité, les gels salariaux et les compressions dans les services publics frappent le plus durement les femmes, tant comme fournisseuses que comme utilisatrices des services publics.

Oxfam Canada (dont les employés sont membres de la section locale 2722 du SCFP) s'intéresse aux droits des femmes comme élément central de l'élimination de la pauvreté dans le monde et de l'édification d'une économie qui profite aux 99 %. Oxfam Canada fait la promotion d'une plus grande équité fiscale et demande au gouvernement fédéral de faire en sorte que le travail des femmes soit payé, égal et valorisé par les mesures suivantes :

- Garantir des salaires de subsistance au Canada, notamment en établissant le salaire minimum à 15 \$ l'heure; et exiger que les entreprises canadiennes établies à l'étranger offrent des normes de travail acceptables pour les femmes.

- Mettre fin à l'écart salarial entre hommes et femmes et veiller à ce que les femmes soient traitées équitablement, peu importe leur emploi, notamment en adoptant des lois proactives sur l'équité salariale et en protégeant les droits des travailleuses domestiques.

- Investir dans des services publics, comme les services de garde à l'enfance et les soins aux personnes âgées, réduisant ainsi le travail non payé, effectué présentement par les femmes, redirigeant ce labeur vers des emplois rémunérés.

- Augmenter le budget de l'aide internationale pour s'attaquer à la pauvreté dans le monde et faire avancer les droits des femmes partout sur la planète.

Pour en savoir plus :
<https://www.oxfam.org/fr/campagnes/egalite>